

## Explication de l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

### Mesdames et Messieurs les usagers du SIBRECSA,

Nous souhaitons vous apporter quelques explications quant à la récente augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette décision a été prise suite à un manque d'anticipation qui ont mené à des contraintes budgétaires importantes auxquelles fait face notre service de gestion des déchets.

En effet, plusieurs facteurs ont contribué à un déficit budgétaire, notamment :

1. **Augmentation des coûts des services externalisés** : Les prix des prestataires en charge de la collecte, du traitement et du recyclage des déchets ont augmenté en raison du manque flagrant de concurrence, de la hausse des coûts énergétiques et des matières premières.
2. **Hausse des prix des carburants** : Les véhicules utilisés pour la collecte des déchets subissent également une augmentation des coûts de carburant, ce qui alourdit les dépenses liées aux transports.
3. **Inflation générale** : L'inflation impacte l'ensemble des services et produits nécessaires au bon fonctionnement du service de collecte des déchets (maintenance des équipements, gestion administrative, électricité, coût des études etc.).
4. **Baisse des recettes** : Le prix de rachat des matériaux provenant des déchèteries et de la collecte sélective ont chuté ces deux dernières années.

Ces augmentations cumulées ont entraîné un déficit financier que nous ne pouvons plus absorber sans ajuster la fiscalité dédiée à la gestion des ordures ménagères.

Par conséquent, nous sommes contraints de répercuter une partie de ces coûts sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour garantir la continuité des missions du service public pour lesquelles nous avons les compétences.

Cette augmentation est effectivement brutale d'autant plus que **la TEOM n'avait jamais subi d'augmentation depuis 2012.**

Nous comprenons que cette hausse peut représenter une charge supplémentaire pour les ménages et nous espérons **inverser la tendance pour les prochaines années.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement,

**Le SIBRECSA**